



# Championnat de voile de l'Escadrille canadienne de plaisance de Manicouagan

Sous la Présidence d'honneur de Pierre Boudreau commandant  
Escadrille canadienne de plaisance de Manicouagan

## AVIS DE COURSE

VERSION FINALE saison 2013

**Pierre-Philippe Landry**  
Directeur de course  
Maison : (418) 296-2349  
Tra : (418) 296-8228  
Cel : (418) 295-5275

## TABLE DES MATIÈRES

1.	ORGANISATION	Page	1
2.	NOM	Page	1
3.	DESCRIPTION	Page	1
4.	OBJET	Page	1
5.	RÈGLEMENTS	Page	1
6.	DATE	Page	2
7.	ADMISSIBILITÉ	Page	2
8.	ÉQUIPAGE	Page	2
9.	INSCRIPTION	Page	2
10.	SOURCES D'ÉNERGIE	Page	3
11.	CONTRÔLE DES VOILIERS	Page	3
12.	AIDES À LA NAVIGATION	Page	3
13.	AIDE EXTÉRIEURE	Page	3
14.	PARCOURS	Page	3
15.	CLASSEMENT	Page	4
16.	RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATEUR, DE SES PARTENAIRES ET DES PARTICIPANTS	Page	4-5
17.	TEMPS LIMITE	Page	5
18.	HORAIRES	Page	6
19.	TEXTE	Page	6
20.	ADHÉSION	Page	6
	ANNEXE "A" Déclaration de départ	Page	7
	ANNEXE "B" Fiche d'inscription	Page	8

## 1. ORGANISATION

**Le Championnat de voile de l'escadrille canadienne de plaisance de MANICOUAGAN** est une série d'épreuves organisée par le Comité de voile du CNBC en collaboration avec l'**Escadrille canadienne de plaisance de MANICOUAGAN**

## 2. NOM

L'appellation officielle mais non la seule autorisée est “ **Le Championnat de voile de l'escadrille canadienne de plaisance de MANICOUAGAN** ”.

## 3. DESCRIPTION

**Le Championnat de voile de l'escadrille canadienne de plaisance de MANICOUAGAN** se déroulent sur plusieurs semaines de la saison de voile, elles proposent des courses dans la baie des Anglais et à l'entrée du port de BAIE-COMEAU, formant ainsi un championnat. Les intéressés ont l'opportunité de s'inscrire pour la totalité des courses ou pour seulement quelques courses, selon leur disponibilité.

## 4. OBJET

**Le Championnat de voile de l'escadrille canadienne de plaisance de MANICOUAGAN** est une épreuve sportive. Elles ont pour objet de promouvoir le tourisme nautique et le sport de la voile auprès des plaisanciers, de contribuer au développement de la relève, de favoriser les relations entre les membres des organismes voués au nautisme, et de promouvoir les activités de l'Escadrille canadienne de plaisance MANICOUAGAN.

## 5. RÈGLEMENTS

5.1 L'épreuve est régie par les textes en vigueur des documents ci-dessous, complétés et éventuellement modifiés par les Instructions de Course disponibles, chaque texte prévalant sur le précédent en cas de litige.

- a) Les règles de course de la *Fédération Internationale de Voile ( ISAF )* 2009-2013 incluant les prescriptions de l'Association Canadienne de Yachting (A.C.Y.)
- b) Le présent Avis de Course.
- c) Les Instructions de Course.

5.2 Les règles du système de handicap sont celles de PHRF-LO (*Performance Handicap racing fleet of Lake Ontario*) exception faite de celles modifiées par les Instructions de Course.

5.3 Seuls les documents énumérés en 5.1 et les notes et prescriptions écrites et signées par le Président du Comité de Course ont une valeur officielle.

## 6. DATE

Le départ de toutes les courses du championnat aura lieu devant BAIE-COMEAU selon l'horaire suivant : à 11H30 heure GPS.

Ces dates correspondant à des dimanches.

Le 25 août 2013;

Les 8 et 15 septembre 2013;

Aux dates soulignées, les membres de l'Escadrille canadienne de plaisance de Manicouagan seront invités à participer à bord des bateaux des régatiers.

## 7. ADMISSIBILITÉ

7.1 Cette épreuve est ouverte aux voiliers monocoques de 21 pieds ou plus et dont le Handicap est de 101 ou plus, membre du Club nautique de BAIE-COMEAU.

7.2 Les voiliers seront répartis en une seule classe selon leur handicap.

7.3 Pour bénéficier d'un classement, il est indispensable que chaque course soit constituée au minimum de 3 bateaux au départ.

7.4 Tous les voiliers inscrits devront être conformes aux normes minimales exigées par le règlement sur les petits bâtiments de la Garde Côtière Canadienne; À cet effet, une copie du rapport de vérification de courtoisie **devra être présentée avant le départ.**  
(Vérification de courtoisie disponible au début de la saison de voile)

7.5 Les chefs de bord et/ou les propriétaires devront être membres en règle de la Fédération de Voile du Québec, ou membre d'un club affiliée à celle-ci.

## 8. ÉQUIPAGE

8.1 L'épreuve se court sans limitation quant au nombre d'équipiers.

8.2 Avant de prendre le départ, le skipper devra se rapporté par radio aux responsables des départs et arrivés.

## 9. INSCRIPTION

L'inscription se fera par une rencontre avec le directeur de course afin de déterminer l'handicap du voilier et de signer la déclaration de départ que vous trouverez en ANNEXE "A".

## **10. SOURCE D'ÉNERGIE**

- 10.1 Aucun moyen de propulsion autre que la force du vent ne peut être utilisé en course. (Règle 42.1 de l'ISAF)
- 10.2 Toutes les formes d'énergie peuvent être utilisées pour le fonctionnement du pilotage automatique (modification de la règle 52 de l'ISAF)

## **11. CONTRÔLE DES VOILIERS**

Le Comité de course pourra vérifier les voiliers, sans préavis, soit de sa propre initiative, ou à la demande de l'autorité organisatrice. Un voilier non conforme aux règlements pourra être, à la discrétion du Comité de Course, disqualifié / refusé sur la ligne de départ.

## **12. AIDES À LA NAVIGATION**

### 12.1 RADAR

Un radar avec alarme est fortement recommandé.

### 12.2 RADIO

Tous les voiliers doivent être équipés d'une radio VHF pouvant transmettre à une puissance de 25 watts. Cet appareil doit être en parfait état de fonctionnement et installé de façon à empêcher sa détérioration.

## **13. AIDE EXTÉRIEURE**

Les voiliers doivent effectuer la totalité de la course d'une façon indépendante. Pendant l'épreuve, les voiliers ne peuvent avoir de contact matériel avec un autre navire.

## **14. PARCOURS**

Les courses auront toutes le même parcours tel que spécifié dans les instructions de courses.

Les départs et les arrivés se feront devant la marina de BAIE-COMEAU.

## 15. CLASSEMENT

### 15.1 POINTAGE

Les résultats seront calculés selon la méthode temps / temps. Le système de points minima de l'annexe A, Art. 4,1 des règles de l'ISAF prévaudront pour le classement du championnat. Aucun résultat ne sera retranché pour le calcul du championnat. ***À la fin, les quatre meilleurs résultats seront compilés.***

Les concourants qui ne se présenteront pas à une course recevront 3 points de plus que le nombre de participants inscrits au championnat, ceux qui se seront présentés à une course qui par la suite aura été annulée recevront 2 points de plus que le nombre de participants au championnat et ceux qui ne finissent pas une course (DNF) auront 1 point de plus que le nombre de participants au championnat. Les participants de l'extérieur ne seront pas comptabilisés.

### 15.2 TROPHÉES

Le voilier ayant accumulé le meilleur pointage pour l'ensemble du championnat recevra le trophée de l'Escadrille Canadienne de plaisance de Manicouagan.

## 16. RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATEUR, DE SES PARTENAIRES ET DES PARTICIPANTS

16.1 La responsabilité de l'organisateur et de ses partenaires se limite à assurer la régularité sportive de l'épreuve. Toute autre responsabilité que pourrait accepter l'organisateur ne peut être que contractuelle et explicite.

En particulier:

- Les vérifications que le comité de course serait amené à faire soit de sa propre initiative, soit à la demande de toute autre instance, ont pour seul but de s'assurer que les règlements, les Instructions de Course et leurs avenants ont été respectés.
- Toute demande faite auprès d'un membre de l'organisation ne saurait engager civilement l'organisateur que s'il en a accepté explicitement la responsabilité, soit lui-même, soit par un de ses préposés, officiellement accrédité à cet effet, il en est en particulier ainsi des demandes d'aide diverses, voire d'assistance en mer.

16.2 L'épreuve est une épreuve sportive. Tout litige sportif sera jugé conformément aux règles de l'ISAF. Le fait de déposer un engagement implique que le concurrent et ses ayants droit renoncent à toute juridiction autre que sportive pour les litiges sportifs. Aucune demande de dommages et intérêts ne peut être fondée. (Règle fondamentale 3 de l'ISAF) Quelques soient les liens juridiques entre propriétaire(s) du voilier, armateur et chef de bord, seul le chef de bord officiellement indiqué sur la fiche d'inscription est l'interlocuteur responsable vis-à-vis de l'organisation.

- 16.3 Étant donné l'absence d'officiel pendant les courses le franc jeu (FAIR PLAY) sera de mise et les protêts seront permis et étudiés par le directeur de courses aidé de deux adjoints choisis parmi les participants non impliqués dans l'incident. Les participants sont tenus responsables de transmettre leur temps de passage heure GPS aux responsables des départs et des arrivés.  
Les chefs de bord participent à l'épreuve à leurs risques et périls, et sous leur responsabilité à tous les effets. Il appartient à chaque chef de bord de juger, en fonction de ses connaissances, des équipements dont il dispose, de la force du vent, des prévisions météorologiques, etc., de l'opportunité de prendre ou de ne pas prendre le départ de l'épreuve, ou de la continuer. (Règle fondamentale 4 de l'ISAF)  
Tout renseignement que tout membre de l'organisation pourrait fournir avant ou en cours d'épreuve, tel par exemple un avis de coup de vent, constitue un élément parmi d'autres sur lequel le chef de bord peut fonder sa décision sans que cela puisse engager la responsabilité de l'organisateur ou de ses partenaires.
- 16.4 Les propriétaires, armateurs ou chefs de bord, sont, chacun en ce qui les concerne, personnellement responsables de tous les accidents matériels et humains qui peuvent arriver à eux-mêmes, aux voiliers ou qu'ils peuvent causer à tout tiers ou à tout bien appartenant à un tiers. Il leur appartient de contracter les assurances nécessaires pour couvrir ces risques et responsabilités.  
  
L'absence de fait d'assurance aux tiers ne saurait engager la responsabilité de l'organisateur ou de ses partenaires.
- 16.5 Comme condition essentielle de sa participation, l'armateur et/ou le propriétaire devront déposer auprès de l'organisateur, le formulaire de renonciation, dûment signé, à toute réclamation contre l'organisateur, les mandataires et agents ainsi que les assureurs, tel que rédigé en annexe, (Déclaration de départ, incluse dans l'Annexe "B" de l'avis de Course)
- 16.6 Un chef de bord ne peut exiger de l'organisation de monter une opération de sauvetage depuis la terre. Le sauvetage et l'assistance en mer sont régis par les conventions internationales en vigueur.
- 16.7 Il est rappelé aux participants que la règle fondamentale 1 de l'ISAF fait obligation à tout voilier ou concurrent d'apporter toute l'aide possible à toute personne ou navire en danger.

## 17. TEMPS LIMITE

Pour chacune des courses au programme, il sera établi une heure limite d'arrivée pour tous les concurrents; cette information sera précisée dans les instructions de course. Tout voilier n'ayant pas franchi la ligne d'arrivée à cette heure limite sera inscrit "DNF".

**18. HORAIRES**

Tous les horaires donnés dans l'Avis de Course et les Instructions de Course sont en heure avancée de l'est ( HAE ) ( TU-4 ).

**19. TEXTE**

Pour tous les documents, le texte français a préséance.

**20. ADHÉSION**

L'inscription entraîne l'acceptation totale et sans réserve de toutes les dispositions ci-dessus définies.

L'autorité organisatrice se réserve le droit d'amender le présent avis de course si des modifications s'avéraient souhaitables pour la sportivité de la course.



Annexe "A"

**DÉCLARATION DE DÉPART**

Nom du bateau: \_\_\_\_\_

Je, soussigné : \_\_\_\_\_, chef de bord du bateau ci-dessus désigné, déclare sur l'honneur que je suis engagé dans " **Le Championnat de voile de l'escadrille canadienne de plaisance de MANICOUAGAN** " de mon plein gré, en acceptant sans restriction ni réserve les règles de l'ISAF, l'Avis de Course de l'épreuve, les règlements de sécurité et les Instructions de Course, ainsi que tout avenant rendu nécessaire.

Je reconnais que la course à la voile peut être dangereuse.

Je déclare savoir que la sécurité de mon yacht ne relève que de ma seule et inaliénable responsabilité, que je fait le nécessaire pour que le bateau soit prêt à affronter le mauvais temps, que le bateau possède tout l'équipement de sécurité nécessaire et obligatoire et, que nous connaissons, moi et mon équipage, la manière de nous en servir.

Je déclare également que je prendrai, avant le départ, connaissance des prévisions météorologiques et qu'il m'appartient de prendre ou non le départ de l'épreuve, ou de la continuer.

Je déclare finalement que j'ai pris connaissance des règles et règlements relatifs à cette épreuve et m'y soumet; en conséquence, en acceptant de m'inscrire à cet événement, je m'engage au près du Club Nautique de Baie-Comeau et de la Fédération de Voile du Québec, leur représentants, officiels, membres de leur personnel respectifs, à ne pas intenter contre eux des poursuites ou réclamations, et à ne pas demander de dédommagements, dépenses ou autres en cas de décès, blessures, perte ou dommage à ma personne, à celles de mon équipage, à mes biens survenant dans le cadre de ma participation à cette épreuve, nonobstant le fait qu'une telle situation ait pu être causée ou provoquée par la négligence ou soit attribuable à la négligence des organismes ci haut mentionnés, ou par l'un ou l'autre de leurs représentants. Je comprends et accepte que cette renonciation lie, au delà de moi-même, mes héritiers, exécuteurs testamentaires et mandataires. Dans le cas d'un accident causant des bris matériels entre voiliers participant à cette épreuve, j'accepte, en m'inscrivant, que la responsabilité des dommages et les coûts des réparations soient partagés en fonction des règles de l'ISAF et des Instructions de Course.

Fait à BAIE-COMEAU,

Le \_\_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_ de l'année \_\_\_\_\_

Signature du Chef de bord: \_\_\_\_\_

**FICHE D'INSCRIPTION**

**Nom du Bateau:** \_\_\_\_\_ **No. Voile:** \_\_\_\_\_

**Marque et modèle:** \_\_\_\_\_ **Longueur (pi):** \_\_\_\_\_

**Port d'attache:** \_\_\_\_\_ **Maître bau:** \_\_\_\_\_

**Couleur coque:** \_\_\_\_\_ **Couleur pont:** \_\_\_\_\_

**Tirant d'eau:** \_\_\_\_\_ **Quillard** \_\_\_\_\_ **Dériveur** \_\_\_\_\_

**Spinnaker:** oui \_\_\_\_\_ non \_\_\_\_\_ **Type** \_\_\_\_\_

**Tel. Cellulaire:** oui \_\_\_\_\_ non \_\_\_\_\_ **No. de cellulaire** \_\_\_\_\_

**Chef de bord:** \_\_\_\_\_ **Tel. résidence:** \_\_\_\_\_

**Adresse rue:** \_\_\_\_\_ **Tel. bureau:** \_\_\_\_\_

**Ville:** \_\_\_\_\_ **Code postal:** \_\_\_\_\_

**Courriel :** \_\_\_\_\_

**Pers. à aviser si urgence:** \_\_\_\_\_

**Adresse:** \_\_\_\_\_

**Tel. bureau:** \_\_\_\_\_ **Tel. maison :** \_\_\_\_\_

**Membre FVQ:** oui \_\_\_\_\_ non \_\_\_\_\_

**Membre d'un club affilié à FVQ:** oui \_\_\_\_\_ non \_\_\_\_\_

**S.V.P. Inscrire les noms et coordonnées de tous les équipiers au verso.**